Présents : Sébastien APCHÉ, Karine GANDILHON, Christian LACOMBE, Syrthe LACOSTE, Marie-Laure LAPORTE, Delphine LESCURE, Thibault MALTCHEFF, Dominique SERRE.

Excusés représentés : Alexandre GALLOIS, Odile MESPLES

Excusé non représenté : Alain ETCHEPARRE

Secrétaire de séance : Thibault MALTCHEFF

Début de séance : 20h38

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE
Le procès-verbal de la précédente séance sera soumis à l'approbation du Conseil municipal lors de la prochaine séance.

1. RESSOURCES HUMAINES
1.1. Recrutement d'un ATSEM à temps non complet à compter du 1er décembre 2026
Madame la Maire présente au Conseil municipal la nécessité de procéder au recrutement d'un agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) à raison de 25h hebdomadaire annualisée à compter du 1er décembre 2026 suite au départ en retraite d'un agent travaillant à l'école.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve l'ouverture du poste d'ATSEM à temps non complet à compter du 1er décembre 2026.

Résultat du vote :
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0
La délibération est adoptée à l'unanimité.

1.2. Recrutement d'un agent recenseur en prévision des opérations de recensement 2027
Madame la Maire présente au Conseil municipal la nécessité de prévoir le recrutement d'un agent recenseur dans le cadre des opérations de recensement de la population qui se dérouleront en 2027.

Résultat du vote :
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0
La délibération est adoptée à l'unanimité.

2. FINANCES
2.1. Demande de subvention au titre de l'opération « Village remarquable » – Projet d'aménagement de la Rocade
Madame la Maire présente au Conseil municipal le projet d'aménagement de la Rocade et la possibilité de solliciter une subvention au titre de l'opération « Village remarquable ».
Le Conseil municipal confirme le maintien du projet d'aménagement de la Rocade et approuve le principe de la demande de subvention correspondante.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des votants le maintien du projet d'aménagement de la Rocade ainsi que la demande de subvention.

Résultat du vote :

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0
La délibération est adoptée à l'unanimité.

2.2. Demande de subvention pour l'achat d'équipements de ventilation destinés aux salles de classes

Madame la Maire présente au Conseil municipal le projet d'acquisition d'équipements de ventilation (brasseur d'air) destinés aux salles de classes.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des votants l'installation des équipements ainsi que la demande de subvention correspondante.

Résultat du vote :
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0
La délibération est adoptée à l'unanimité.

2.3. Demande de prolongation de la DETR obtenue pour l'opération d'aménagement du chemin piétonnier 2026-2027

Madame la Maire rappelle que la commune bénéficie d'une subvention au titre de la DETR pour l'opération d'aménagement du chemin piétonnier 2026-2027.

Afin de permettre la poursuite de l'opération, il est proposé de solliciter une prolongation du délai de réalisation de l'opération et de maintien de la subvention accordée.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des votants la demande de prolongation de la DETR.

Résultat du vote :
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0
La délibération est adoptée à l'unanimité.

3. LOGICIEL DE GESTION

3.1. Migration vers la nouvelle solution Berger-Levrault

La nouvelle solution de gestion proposée par Berger-Levrault est présentée au Conseil municipal.

Cette nouvelle solution présente une interface modernisée et des fonctionnalités renforcées. Elle intègre également des fonctionnalités reposant sur l'intelligence artificielle, en lien avec les missions réalisées par les différents utilisateurs.

Après présentation de la solution et des évolutions proposées, le Conseil municipal approuve le principe de la migration vers cette nouvelle solution.

Résultat du vote :
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0
La décision est adoptée à l'unanimité.

4. IMMOBILIER

4.1. Révision triennale du bail de la caserne de gendarmerie

Madame la Maire présente au Conseil municipal les éléments relatifs à la révision triennale du bail de la caserne de gendarmerie.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve la révision triennale du bail.

Résultat du vote :

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0
La délibération est adoptée à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES

Retour sur les travaux menés par les différentes commissions
Un retour est effectué sur les travaux menés par les différentes commissions municipales.
Les différents sujets traités et les dossiers en cours sont présentés au Conseil municipal.

Présentation des plannings des agents de l'école
Les plannings des agents intervenant au sein de l'école sont présentés au Conseil municipal.

Prolongation du contrat de remplacement d'un agent au camping municipal
Le Conseil municipal est informé de la prolongation du contrat de remplacement d'un agent au camping municipal.

Demande de l'association La Pastourelle
Madame la Maire présente au Conseil municipal une demande de l'association La Pastourelle, qui souhaite pouvoir disposer d'un local plus grand et plus fonctionnel afin de faciliter l'organisation de ses activités.
Madame le Maire propose de leur attribuer la salle occupée autrefois par le kinésithérapeute.
Les élus indiquent ne pas être opposés au principe de cette installation dans cette salle. Il est toutefois précisé que cette mise à disposition serait envisagée moyennant le paiement d'un loyer, le local étant susceptible de faire l'objet d'une location.
Il est proposé de transmettre cette proposition à l'association afin de recueillir son accord sur ces conditions.

Deux élus, membres de l'association La Pastourelle, ne prennent pas part au vote.
La proposition est soumise au vote des huit élus prenant part au vote.

Résultat du vote :
Pour : 3
Contre : 3
Abstentions : 4
La proposition sera faite à l'association.

Retour sur les rencontres avec la Sous-Préfète et les candidats aux élections sénatoriales
Madame la Maire fait un retour au Conseil municipal sur les rencontres avec Madame la Sous-Préfète ainsi qu'avec les candidats aux élections sénatoriales.
Les principaux éléments abordés lors de ces rencontres sont présentés au Conseil municipal.

Fin de séance : 23h46

PV approuvé le 15.10.2026

Le maire, Delphine Lescure

Le secrétaire de séance, Thibault Maltcheff